

**:: ATELIER ::**  
**« Echange d'expériences et formation pour le plaidoyer »**

17 -19 juillet 2007, Rabat, Maroc.

Organisé par l'Espace Associatif et Social Watch/Contrôle Citoyen

Avec la collaboration de OXFAM- Novib/KIC

---

---

**QUESTIONNAIRE POUR LES PARTICIPANTS-TES**  
**Systematisation des Expériences**

**I. Informations personnelles**

Sexe | F |  | M X |  | \_

Nom de famille | ATIDEGLA

Prénom(s) | Aurélien Comlan

Nationalité | Béninoise

Date de Naissance (jour/mois/année) | 20 / 10 / 1964

**Nom complet de votre Organisation/Mouvement/Communauté (et son sigle)**

Groupe de Recherche et d'Action pour la Promotion de l'Agriculture et du Développement (GRAPAD - ONG)

**Fonction ou Poste occupé au sein de votre Organisation**

Président du Conseil d'Administration

**Votre organisation participe-t-elle ou a-t-elle des liens avec des réseaux locaux, nationaux, régionaux ou internationaux ? Si oui, lesquels?**

Oui, le GRAPAD est membre de plusieurs réseaux d'envergure nationale, régionale et internationale : African Trade Network, Comité de Coordination de Social watch - Bénin en qualité de Responsable Chargé des Etudes - EUFORIC, Membre de CIVICUS, du Groupe Cotonou, du Conseil du Forum Social Africain, Réseau des Plates Formes d'ONG d'Afrique de l'Ouest et du Centre (REPAOC) à travers le Collectif des Fédérations et Réseaux d'ONG du Bénin (CFRONG) dont je suis le 1<sup>er</sup> Vice Président ; Plate Forme des Acteurs de la Société Civile au Bénin à travers le Forum des ONG Béninoises pour le Suivi de l'Accord de Cotonou (FOSAC), Réseau Aoudaghost (travaillant sur les DESC), Alliance pour un Monde Responsable Pluriel et Solidaire et Pôle de Socio-économie Solidaire ([www.socioeco.org](http://www.socioeco.org)), les Chantiers « Vision d'une économie solidaire », « Commerce Equitable », « Responsabilité Sociétale des Acteurs Economiques » et « Indicateurs »

Je suis aussi membre de la Communauté Africaine des praticiens de la GRD (Gestion Axée sur les Résultats en matière de développement) et représentant de la société civile du Bénin au sein du Comité Régional de Négociation des Accords de Partenariat Economique entre la CEDEAO et l'Union Européenne.

**II. Description de l'expérience:**

*STP réponds les questions suivantes en utilisant l'espace nécessaire*

**Par rapport à cet atelier, que signifie une « expérience »?**

Pour nous, une expérience est un processus, une stratégie ou une activité d'une organisation ou d'un groupe d'organisations visant à atteindre le changement social.

Par exemple, une expérience peut être une technique agricole, une méthode éducative ou des questions plus complexes comme la conception des coalitions internationales. Sa portée peut être limitée, mais une expérience peut aussi inclure un projet ou un programme entier.

1. Quels sont les principaux domaines d'expertise de ton organisation? (Exemple: Développement social, Droits Humains, l'analyse des budget, droits sexuels et reproductifs, etc.) ?

Microfinance, Renforcement des capacités des organisations de la société civile, coopération Nord - Sud : analyse des politiques publiques et suivi de la mise en œuvre des OMD, de l'Accord de Cotonou, etc.. Etudes et recherche, Développement social, Droits économiques, sociaux et culturels, Conseil agricole

2. Quelles sont les stratégies utilisées au sein de votre organisation pour atteindre ses objectifs ? (Exemple: Éducation, Recherche, Campagnes, Plaidoyer, Lobby, etc.) ?

Education et formation, recherche, campagnes, plaidoyer, lobby

3. Parmi les activités et les expériences de ton organisation, STP choisis-en une que tu considères intéressante à partager avec les autres participants-tes. L'expérience choisie doit être une action, un plan ou une intervention concernant un des cinq thèmes qui seront étudiés durant l'atelier (le suivi et l'évaluation des politiques publiques, l'analyse de budgets, les DESC, les indicateurs sociaux ou le plaidoyer). S'il te plaît décrit l'expérience d'après le format suivant.

a. **RÉSUMÉ** de l'expérience (pas plus de 5 lignes):

Il s'agit d'une étude intitulée « Appréciation du Programme Indicatif National (PIN - 9ème FED) par la société civile du Bénin et propositions pour la revue à mi-parcours » qui a permis de mettre en évidence les insuffisances liées à la faible participation des organisations de la société civile à la mise en œuvre du programme de coopération Bénin - Union Européenne (UE) et d'améliorer le dialogue avec l'UE et l'Etat dans le cadre de la revue à mi-parcours du programme.

b. Situation ou problème que l'expérience prétend résoudre (Motivation)

Malgré la place accordée à la participation des ANE (acteurs non étatiques) dans la mise en œuvre de l'Accord de Cotonou, la société civile n'a pas été impliquée dans le cadre de la définition des priorités de développement et l'élaboration des programmes indicatifs nationaux et régionaux au titre du 9<sup>ème</sup> FED. Cela se traduit notamment par l'inexistence dans le PIN d'une allocation spécifique destinée aux acteurs non étatiques en vue de promouvoir leur participation et de renforcer leurs capacités. Par ailleurs, les revues annuelles organisées en 2002 et 2003 se sont également déroulées à l'insu de ces acteurs, malgré la reconnaissance de leur existence et les démarches qu'ils ont entreprises pour manifester leur intérêt à participer à ces rencontres. Cette situation a été dénoncée à travers des études de cas et des documents de position diffusés tant au niveau national qu'au niveau international par les acteurs de la société civile.

Dans le contexte de préparation de la revue annuelle 2003 et de la Revue à Mi-Parcours (RMP) durant 2004, et pour corriger les insuffisances dénoncées par les OSC, la Délégation de l'UE au Bénin et l'Ordonnateur National ont initié une série de rencontres avec les ANE afin de susciter leur participation à l'ensemble du processus tel que prévu dans le document intitulé « Lignes directrices pour les revues à miparcours de 2004 dans le cadre de l'accord de partenariat ACP-CE ». A première vue, c'est une véritable opportunité, mais cet exercice s'avèrera d'autant plus difficile qu'il s'agit pour les ANE et en particulier pour la société civile d'intervenir à mi-chemin dans un processus qui a commencé depuis plusieurs années, sans qu'ils soient véritablement associés, et dont l'histoire et les enseignements tirés de l'expérience ne sont pas disponibles. C'est pourquoi l'étude a été initiée pour préparer leur participation et ceci de manière efficace.

c. Objectif(s) à atteindre

L'objectif global de cette étude est de préparer la société civile du Bénin à une participation réelle et efficace au processus de RMP sur la base d'une mise à niveau en terme d'informations et à travers des échanges et concertations préliminaires sur des questions d'intérêt. De façon spécifique, il s'agit de :

1. Fournir à toutes les OSC une information plus large et synthétisée sur le contenu du 9<sup>ème</sup> FED
2. Donner une lecture critique et analytique du PIN en cours
3. Apprécier le déroulement du processus de programmation du 9<sup>ème</sup> FED et sa mise en oeuvre en tenant compte, entre autres, des critères définis par l'UE
4. Mettre en lumière les parts de fonds destinées aux A.N.Es dans le PIN en cours en spécifiant les

lignes de financement et les pourcentages.

5. Jeter les bases d'un « PIN alternatif » qui résulte de la participation effective de toutes les catégories d'acteurs (étatiques et non étatiques) et met en évidence les priorités en matière de réduction de la pauvreté.

d. **Stratégies utilisées pour résoudre le problème ou améliorer la situation**

1. Proposition de recherche et mobilisation des ressources
2. Réalisation de l'étude : collecte de données auprès des OSC, de l'UE et programmes en cours sur les derniers FED et le 9<sup>ème</sup> en cours, traitement et analyse des données, rapport provisoire
3. Atelier de restitution et de validation des résultats (rapport provisoire) auquel toutes les parties prenantes (Etat, UE et ANE) étaient représentés
4. Discussions des conclusions et propositions concrètes avec les participants
5. Publication et diffusion du rapport final

e. **Ressources utilisées (Financières, humaines, matériels, etc.)**

Financières : Appui de la Fondation Friedrich Ebert Humaines : Compétences internes et personnes ressources OSC

f. **Niveau(x) d'intervention** (local, national, régional et/ou international, et les relations entre les différents niveaux)

L'expérience s'est déroulée au niveau national, mais les résultats ont été largement diffusés aux niveaux régional et international, à travers les réseaux d'OSC africaines et du Nord qui travaillent sur l'Accord de Cotonou

g. **Petite description du processus:** Activités principales, bénéficiaires, quand et où ont été menées ces activités, méthodologie, collaboration avec des partenaires, etc.

Constat de la faible implication des OSC dans la mise en œuvre du partenariat UE - Bénin, projet de recherche et accord de financement, réalisation d'une étude critique et diffusion des résultats et recommandations.....

Ces activités ont été menées à Cotonou entre avril et juin 2004. La méthodologie a été très participative et la collaboration avec les acteurs étatiques (UE et Etat béninois) a été d'une grande utilité.

h. **Résultats principaux résultats obtenus et changements produits** durant la mise en œuvre (si c'est une expérience en cours à ce jour, commentes les résultat potentiels, obstacles, etc.)

**Principaux résultats qui se dégagent de cette expérience**

- ✦ Une lecture critique et analytique du processus de programmation et du PIN 9ème FED a été faite et partagée avec les OSC
- ✦ Un document clair et synthétique est produit sur l'exécution du 9ième FED. Ce document fournit une analyse pertinente du PIN en cours et de son exécution, en faisant ressortir les points forts et les points faibles, avec un accent particulier sur les perspectives qui existent en matière d'accès des acteurs non étatiques au
- ✦ financement sur les lignes du FED.
- ✦ Un atelier de validation du document est organisé sur la base des deux résultats précédents et des propositions concrètes assorties de recommandations à prendre en compte pour assurer une participation efficace et responsable de la société civile du Bénin aux processus de revue et plus globalement à la mise en œuvre de l'Accord de Cotonou sont adoptées.

**Changements produits**

- ✦ Pendant l'atelier de restitution, les représentants des acteurs étatiques ont fait des aveux par rapport à la faible implication des ANE et ont montré une certaine prise de conscience de la nécessité d'améliorer la situation
- ✦ Cela s'est traduit quelques mois après par un dialogue plus régulier dans le cadre de la coopération UE - Bénin. La revue à mi-parcours a bénéficié d'une participation efficace des ANE qui ont reçu à temps la documentation et participé aux différentes consultations
- ✦ L'enveloppe destinée à la société civile et annoncée au terme de la revue à mi-parcours de 2002 a fait l'objet d'un projet qui est en cours actuellement (OSCAR : Organisations de la Société Civile Appuyées et Renforcées) ; ce qui n'était pas évident si la pression n'avait pas été faite à travers les conclusions du rapport d'étude

- ✦ Beaucoup d'autres OSC qui n'étaient pas informées sur les enjeux et les opportunités liées à l'Accord de Cotonou se sont appropriées la dynamique et suivent de très près la coopération avec l'UE
- ✦ Toujours pour promouvoir le partenariat Acteurs Non Etatiques et Acteurs Etatiques, l'Ordonnateur National du FED (Ministère des Finances du Bénin) et la Délégation de l'UE ont initié en juin 2006 une mission intitulée « Mise en place de concertations avec les acteurs non étatiques dans le cadre de la mise en œuvre de la coopération Bénin - Union Européenne ». L'objectif global de la mission est la meilleure prise en compte des ANE dans les réflexions, les prises de décisions et la mise en œuvre des politiques et programmes de développement au Bénin. Elle vise spécifiquement la mise en place d'un mécanisme régulier de consultation des acteurs non étatiques dans le cadre de la programmation et de la mise en place de l'aide européenne au Bénin. Dans la sous-région, c'est seulement au Bénin qu'une telle initiative a été lancée et on pourrait mettre ces progrès à l'actif de la pro-activité de la société civile qui s'est basée sur une étude concrète avec chiffres à l'appui.

### III. Évaluation de l'expérience

**1. Quelle est l'évaluation générale de l'expérience ? Est-ce que l'expérience a atteint les objectifs prévus? Est-ce que le problème a été résolu ou la situation améliorée ?**

C'est une très bonne expérience qui a atteint voire dépassé les objectifs prévus. La situation s'est considérablement améliorée et s'est concrétisée par la volonté d'une systématisation de l'implication des ANE.

**2. Quels ont été les facteurs-clefs de réussite ou d'échec ?**

*Facteurs clés de succès :*

- ✦ Implication des Acteurs étatiques dans la dynamique de l'étude
- ✦ Collaboration offerte par la DCE (Délégation de la Commission Européenne) en mettant à la disposition de la mission tous les documents utiles et en facilitant le contact avec certains projets
- ✦ Appui financier apporté par la Fondation
- ✦ L'approche méthodologique utilisée pour la réalisation de l'étude et la stratégie mise en œuvre pour la validation et la diffusion des résultats.

**3. Quelles sont les leçons tirées?**

- ✦ Les études ponctuelles sont très importantes et fournissent des arguments à partir desquels on peut faire un bon plaidoyer et du lobby
- ✦ Les OSC doivent de temps en temps réaliser ou faire réaliser des études pour apprécier la situation et mieux orienter leurs initiatives de suivi-évaluation et d'analyse de politiques
- ✦ L'approche participative a toujours ses avantages et conditionne la mise en place d'un dialogue structuré
- ✦ Les acteurs étatiques sont de bons partenaires quand ils comprennent les enjeux et les défis liés à l'implication des ANE dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques.
- ✦ Pour avoir droit au dialogue, il faut bien se préparer et justifier d'une maîtrise des questions et des problèmes